

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 mars 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **36**
Nombre de représentés : **10**
Nombre d'absents : **18**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SEPT MARS à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_030_CC_30
Désignation des représentants du TCO à l'AGORAH

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 mars 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
03/04/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Brigitte DALLY procuration à Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Rahfick BADAT procuration à Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

AFFAIRE N°2023_030_CC_30 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU TCO À L'AGORAH

Le Président de séance expose :

Contexte :

L'AGORAH, agence d'urbanisme créée à la Réunion en 1992, éclaire et anime la réflexion stratégique dans les domaines de l'aménagement et du développement du territoire pour le compte de ses adhérents (Etat, Conseil Régional, EPCI, bailleurs sociaux...) elle participe également à la construction du projet de territoire de l'île et de son influence dans l'Océan Indien.

Les nouveaux statuts de l'AGORAH qui ont été approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2016.

- Il réaffirme et amplifie le caractère partenarial de l'AGORAH ;
- Sont intégrés au Conseil d'Administration de l'agence, les EPCI en qualité d'administrateurs de droit aux cotés de l'Etat et du Conseil Régional ;
- Est créé un Bureau élargi à 2 administrateurs parmi les EPCI ;
- Et un comité technique regroupant les représentants techniques des membres du Conseil d'Administration qui assurent aussi la représentation du TCO.

Le partenariat AGORAH/TCO

En tant que membre de droit le TCO dispose d'un siège au sein du Conseil d'Administration.

Il est demandé au conseil communautaire de désigner les élus du TCO (1 titulaire et 1 suppléant) qui seront appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'AGORAH.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/03/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **DÉSIGNER Madame Hélène ROUGEAU , pour siéger en tant que membre titulaire au Conseil d'Administration de l'AGORAH ;**

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le



ID : 974-249740101-20230330-2023_030_CC_30-DE

**- DÉSIGNER Madame Denise DELAVANNE, pour siéger en tant que
d'Administration de l'AGORAH.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président